



Syndicat des Eaux
Barousse Comminges
Save

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE SYNDICAL

Date : **25 novembre 2017**

Rédacteur : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Comité Syndical

Ordre du jour :

- Autorisations de programme et crédits de paiement schéma directeur d'assainissement
- Schéma directeur d'assainissement : signature du marché
- Autorisation d'engager, de liquider, de mandater en 2018 le quart des crédits d'investissement de 2017
- Rapport et Débat d'orientation budgétaire
- Propositions tarifs 2018 - eau, assainissement collectif, assainissement autonome, actes administratifs
- Participation financière des communes aux travaux d'assainissement collectif
- Avenant au contrat de délégation de service public d'assainissement collectif avec la SPL Eaux Barousse Comminges Save
- Avenant au contrat de délégation de service public d'assainissement non collectif avec la SPL Eaux Barousse Comminges Save
- Rapport annuel prix et qualité de l'eau
- Point sur les services
- Compte rendu d'exploitation de la SEM Pyrénées Services Publics
- Compte rendu d'exploitation de la SPL Eaux Barousse Comminges Save
- Augmentation de capital de la SPL Eaux Barousse Comminges Save
- Compte rendu Syndicat Mixte de la Maison des Sources et des Chalets St Nérée
- Election d'un Vice-Président à la suite du décès de M. François FORTASSIN
- Election de nouveaux membres du Bureau et de représentants des structures

Approbation du compte rendu du comité syndical du 18 mars 2017.

Le Président accueille avec plaisir les délégués à cette réunion mais aussi avec une profonde tristesse suite au décès de notre Vice-Président et ami François FORTASSIN qui faisait partie de ces hommes exceptionnels et dynamiques. Il invite l'assemblée à se lever et à observer une minute de silence.

Le Président débute la séance en indiquant que ce comité traitera des orientations budgétaires 2018 avec notamment des investissements importants comme la recherche d'une nouvelle ressource à Bordes de Rivière et la création d'un réservoir supplémentaire au Cuing avec toujours une maîtrise de la politique tarifaire du Syndicat. Il y aura également le lancement du schéma directeur d'assainissement qui permettra de mieux connaître le réseau et de programmer les investissements en matière d'assainissement collectif.

Le Président indique également qu'il est nécessaire de continuer à valoriser les carrières du personnel avec des avancements de grade et de poursuivre les aides aux agents avec notamment l'augmentation des titres restaurant.

De plus, les structures partenaires la SEM Pyrénées Services Publics et la SPL Eaux Barousse Comminges Save fusionneront en 2021, c'est pourquoi une augmentation de capital est prévue afin de préparer cette échéance.

Le Président remercie Ginette BARTHIE qui remplace bénévolement François FORTASSIN en tant que Présidente du Syndicat Mixte Maison des Sources. Le Syndicat des Eaux reste partenaire.

Il termine en précisant qu'à la fin de la séance, il y aura l'élection d'un Vice-Président pour les Hautes Pyrénées ainsi que de nouveaux membres du Bureau et de représentants des structures.

1) Autorisations de programme et crédits de paiement schéma directeur d'assainissement (Jean Yves DUCLOS)
--

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition moins une abstention.

2) Schéma directeur d'assainissement : signature du marché (Jean Yves DUCLOS)
--

Pour le lot n° 1, le groupement d'entreprises CEREG - PAREIRA - NAUDIN a été retenu pour un montant de 479 462.80 euros HT. Pour le lot n° 2, l'entreprise CEREG a été retenue pour un montant de 695 506.90 euros HT (estimation : 1 500 000 euros HT).

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

3) Autorisation d'engager, de liquider, de mandater en 2017 le quart des crédits d'investissement de 2016 (Jean Yves DUCLOS)

Budget eau principal : 209 014 euros
Budget assainissement : 312 953 euros
Budget affermage : 346 361 euros

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

4) Rapport et Débat d'orientation budgétaire (Jean Yves DUCLOS)

I - Situation financière du Syndicat

① Une situation financière saine

Depuis 2005, le Syndicat dégage un autofinancement net positif lui permettant de moderniser ses réseaux et de maîtriser sa politique tarifaire.

- Autofinancement net 2004 = - 1,54 million d'euros
- Autofinancement net 2016 = 0,60 million d'euros
- Autofinancement net 2017 = 0,75 million d'euros

Cette situation financière équilibrée provient notamment d'une gestion de la dette et de la trésorerie optimisée et d'une diminution des frais de fonctionnement.

Le Syndicat n'a pas d'emprunts toxiques dans son en-cours de dette, ce qui constitue une sécurité importante pour les années à venir.

Quant à la SEM Pyrénées Services Publics qui exploite le réseau d'eau en Haute-Garonne et en Hautes-Pyrénées, et la Société Publique Locale qui gère la partie Gers ainsi que l'assainissement sur tout le territoire, elles dégagent chaque année des résultats bénéficiaires.

② Un tarif de l'eau inférieur à la moyenne nationale

Le tarif de l'eau se situe en dessous de la moyenne nationale.

Cet excellent résultat est dégagé malgré notre réseau atypique. En effet, nous disposons de 4 500 km de réseaux d'eau pour seulement 49 000 abonnés donc il y a en moyenne seulement 1 abonné tous les 100 mètres contre 1 tous les 30 mètres en France, ce qui rend notre réseau difficilement exploitable.

II - ORIENTATIONS 2018

7 principales orientations pour 2018 :

1) Des investissements stratégiques en 2018

Depuis 10 ans, le Syndicat a fortement accéléré sa politique d'investissement afin de moderniser ses réseaux et afin d'apporter un service de qualité à ses usagers.

En 2018, comme en 2017, on suivra les préconisations du schéma directeur d'eau potable récemment adopté.

Principaux travaux envisagés en 2018 :

- Eau :

- Programme de renouvellement pluriannuel des conduites d'eau sur les trois départements
- Le renouvellement des réseaux d'eau principalement à Simorre, Saint-Gaudens, Saint-Martory, Montréjeau, Aurignac, Mirambeau et Aulon
- La réalisation de travaux nécessaires à la mise en place des périmètres de protection autour des captages à Saint-Martory
- La création en vue de son exploitation d'une nouvelle ressource à Bordes de Rivière
La création d'un réservoir supplémentaire de 2 500 m³ au Cuing dans le but de sécuriser l'alimentation du Syndicat dans le cadre du schéma directeur

- Assainissement :

- L'extension de réseaux collectifs sur l'ensemble du territoire Syndical
- Les renouvellements et extensions de réseaux à Saint Martory
- La réhabilitation de la station d'épuration de Loures-Barousse

2) Un tarif de l'eau maîtrisé

En 2018, le tarif de l'eau évoluera de 3 euros pour une consommation de 100 m³.

Le tarif moyen du SEBCS restera inférieur à la moyenne nationale et à celle du Bassin Adour Garonne.

3) Un rendement de réseau optimisé

Le rendement de notre réseau s'est fortement amélioré puisqu'il était de 58 % en 2004 alors qu'aujourd'hui il est égal à 69 %.

Ce niveau est convenable pour un réseau atypique situé principalement en milieu rural.

Ainsi, plus d'un million de m³ d'eau chaque année a été économisé par rapport à 2004 ce qui équivaut à la consommation annuelle des abonnés d'une commune de 15 000 habitants.

Cela répond aux questions de développement durable et permet de dégager des économies au niveau des consommations énergétiques.

4) Des périmètres de protections finalisés

Validation des périmètres de protection autour des captages d'eau afin de protéger nos ressources. Nous terminerons les opérations en 2018. L'objectif est d'obtenir la déclaration d'utilité publique de tous les captages et de permettre la réalisation des travaux prescrits par les arrêtés. Cela concernera principalement Villeneuve de Rivière.

5) Des compteurs modernisés

En poursuivant le programme de renouvellement des compteurs domestiques, nous veillons à répondre à la réglementation et nous profitons pour mettre en place la radio relève. Cela permettra notamment d'avoir un meilleur suivi de nos abonnés. Cela concernera en 2018 les communes de Gourdan Polignan et de Gimont.

6) Un schéma directeur d'assainissement lancé

Afin de mieux connaître notre réseau et de programmer les investissements en matière d'assainissement collectif, nous lançons le schéma directeur.

Ce projet sera soutenu financièrement par nos partenaires.

7) Une augmentation du capital de la Société Publique Locale projetée

La SPL EBCS a été créée en 2011, c'était la 1^{ère} SPL d'eau en France.

Elle a pour mission d'exploiter le réseau d'eau du Gers ainsi que l'assainissement sur tout le territoire syndical.

Elle a vocation en 2021, à la fin du contrat de délégation de la SEM PSP d'exploiter aussi, le réseau d'eau de la Haute Garonne et des Hautes Pyrénées.

Afin de préparer cette échéance, il convient dès à présent d'augmenter le capital social de la SPL et de le porter à 1 million d'euros :

- Capital social SEM PSP : 1 356 000 euros
- Capital social SPL EBCS avant augmentation : 463 000 euros
- Capital social SPL EBCS après augmentation : 1 000 000 euros

5) Propositions tarifs 2018 - eau, assainissement collectif, assainissement autonome, actes administratifs (Jean Yves DUCLOS)

Le Président propose de faire évoluer respectivement les tarifs 2018 de l'eau et de l'assainissement collectif de 3 euros pour 100 m³ consommés.

Les tarifs de l'assainissement autonome 2018 évoluent également, compte tenu de la baisse des subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les tarifs des actes administratifs restent inchangés.

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

6) Participation financière des communes aux travaux d'assainissement collectif (Sandrine BOISARD)

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

7) Avenant au contrat de délégation de service public d'assainissement collectif avec la SPL Eaux Barousse Comminges Save (Sandrine BOISARD)

Cet avenant est nécessaire afin d'intégrer dans le contrat de délégation le tarif pour le contrôle des raccordements au réseau d'assainissement collectif (68 € HT).

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

8) Avenant au contrat de délégation de service public d'assainissement non collectif avec la SPL Eaux Barousse Comminges Save (Sandrine BOISARD)

Cet avenant est nécessaire afin d'intégrer dans le contrat de délégation les tarifs votés précédemment pour tenir compte des aides dégressives de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les élus souhaitent déposer un vœu par rapport aux prélèvements de l'Etat sur les Agences de l'Eau, notamment l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

En effet, les collectivités telles que notre Syndicat des Eaux bénéficient des aides de l'Agence de l'Eau, qui permettent de moderniser les réseaux et les ouvrages et aussi de faciliter les opérations de contrôle des assainissements individuels.

Le Syndicat des Eaux demande à l'Etat de :

- revoir sa position sur les prélèvements projetés sur les budgets des Agences de l'Eau
- rappelle le principe : l'Eau paie l'eau

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

9) Rapports annuels prix et qualité de l'eau (Marielle LAFFITTE)

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

10) Point sur les services

Travaux eau / incendie 31 et 65 (Vincent ANDRIEUX) : voir dossier joint à la convocation.

Travaux eau / incendie 32 (Sandrine BOISARD) : voir dossier joint à la convocation.

Travaux assainissement 31, 32 et 65 (Mélanie CABANEL) : voir dossier joint à la convocation.

SPANC (Bertran VIGNAUD) : voir dossier joint à la convocation.

Personnel (Sylvaine MICHEL MARTINEZ) : voir dossier joint à la convocation.

Service Juridique (Marion PUJOL)

11) Compte rendu d'exploitation de la SEM Pyrénées Services Publics (Jean Yves DUCLOS)

Voir dossier joint à la convocation.

12) Compte rendu d'exploitation et de la SPL Eaux Barousse Comminges Save (Jean Yves DUCLOS)

Voir dossier joint à la convocation.

13) Augmentation de capital de la SPL Eaux Barousse Comminges Save (Jean Yves DUCLOS)

Il est précisé qu'en 2021, la SPL-EBCS récupèrera la délégation de service public de l'eau potable des communes de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées à la fin du contrat avec la SEM PSP. Afin de préparer cette échéance, il est proposé d'augmenter le capital social de la SPL-EBCS pour le porter à 1 000 000 euros.

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

14) Compte rendu Syndicat Mixte de la Maison des Sources et des Chalets St Nérée (Sandrine BOISARD)

Voir dossier joint à la convocation.

15) Election d'un Vice-Président à la suite du décès de M. François FORTASSIN

Suite au décès de Monsieur François FORTASSIN, il est procédé à l'élection d'un nouveau Vice-Président.

L'élection du Vice-Président s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Jean Yves DUCLOS.

Après un appel de candidature, Monsieur René MARROT se déclare candidat.

Monsieur René MARROT obtient 315 voix et 3 abstentions et est élu Vice-Président du Syndicat des Eaux, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages dès le 1^{er} tour de scrutin.

16) Election de nouveaux membres du Bureau et des représentants des structures

✓ Suite aux décès de Messieurs François FORTASSIN et Georges TOMASI et à deux démissions, il est procédé à l'élection de quatre nouveaux membres au Bureau Syndical.

L'élection des membres du bureau s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Jean Yves DUCLOS.

Canton de Boulogne sur Gesse

Après un appel de candidature, Monsieur Raymond BOYER se déclare candidat.

Monsieur Raymond BOYER obtient 318 voix et est élu au Bureau Syndical des Eaux de la Barousse, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages dès le 1^{er} tour de scrutin.

Canton de L'Isle en Dodon

Après un appel de candidature, Monsieur Valentin BIASON se déclare candidat.

Monsieur Valentin BIASON obtient 318 voix et est élu au Bureau Syndical des Eaux de la Barousse, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages dès le 1^{er} tour de scrutin.

Canton de Mauléon Barousse

Après un appel de candidature, Monsieur Julien BEGUE se déclare candidat.

Monsieur Julien BEGUE obtient 318 voix et est élu au Bureau Syndical des Eaux de la Barousse, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages dès le 1^{er} tour de scrutin.

Canton de L'Isle Jourdain

Après un appel de candidature, Monsieur Alain MATHARAN se déclare candidat.

Monsieur Alain MATHARAN obtient 318 voix et est élu au Bureau Syndical des Eaux de la Barousse, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages dès le 1^{er} tour de scrutin.

✓ Il convient également de remplacer certains représentants du Syndicat des Eaux au sein de différents organismes.

Conseil d'Administration SEM Pyrénées Services Publics

Il convient de remplacer deux membres titulaires. Sont élus à l'unanimité Messieurs Thierry REVEIL et Valentin BIASON.

Conseil d'Administration SPL Eaux Barousse Comminges Save

Il convient de remplacer deux membres titulaires. Sont élus à l'unanimité Madame Ginette BARTHIE FORTASSIN et Monsieur Thierry REVEIL.

Syndicat Mixte de la Maison des Sources

Il convient de remplacer deux membres titulaires. Sont élus à l'unanimité Messieurs Thierry REVEIL et Julien BEGUE.

Il convient de remplacer un membre suppléant. Est élu à l'unanimité Monsieur Jean ESCULIE.

Commission d'Appel d'Offres

Il convient de remplacer un membre titulaire. Est élue à l'unanimité Madame Ginette BARTHIE FORTASSIN.

Il convient de remplacer un membre associé. Est élu à l'unanimité Monsieur Christian FRATUS.

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Il convient de remplacer le Vice-Président. Est élu à l'unanimité Monsieur Philippe DUPOUY.

Il convient de remplacer un membre titulaire. Est élu à l'unanimité Monsieur Serge SENSAT.

17) Conclusion (Philippe DUPOUY)

Philippe DUPOUY conclut la séance en rendant hommage à François FORTASSIN.

La séance est levée.